



Literaturzeitschrift der Universität Zürich

Deutsches Seminar der Universität Zürich
Schönberggasse 9
CH – 8001 Zürich
variations@rom.uzh.ch
<http://www.variations.uzh.ch>

Consignes typographiques pour articles et comptes rendus

Longueur des contributions

Article : jusqu'à 32'000 signes (blancs et notes inclus).

Compte rendu : de 1'500 à 5'000 signes (blancs et notes inclus).

Modifications des textes

Variations garde le droit de refuser les contributions qui ne se basent pas sur les standards scientifiques établis. D'autre part, *Variations* garde le droit de faire retravailler toute contribution qui ne respecterait pas les données rédactionnelles ci-dessous. *Variations* prend en compte d'éventuelles modifications dans le texte après discussion avec l'auteur. Les erreurs orthographiques et grammaticales sont corrigées sans autre.

Droits d'auteur

Pris en charges par les éditions Peter Lang, Berne.

Première publication / republication

Variations ne publie que des articles et comptes rendus qui n'ont pas été publiés jusque là. Toute republication ou traduction nécessitent un accord des éditions Peter Lang à Berne, avec mention de la première publication dans *Variations*.

Langues

Les contributions peuvent être rédigées en allemand, français ou anglais.

Résumé

Faire suivre l'article d'un bref résumé (pas plus de 600 signes).

Indications biographiques

Ajouter une courte présentation biographique (1 phrase) à l'article, du genre :

Doris Weber, maître assistante en littérature française à l'Université de Berne, travaille actuellement à une thèse d'habilitation sur les figures de la laideur dans la littérature baroque.

Compte rendu

Le titre du compte rendu correspond aux données bibliographiques du livre en question.

Format

Les contributions sont à envoyer par e-mail, en document Word. Les textes ne doivent pas être mis en page, si ce n'est suivant les directives énumérées dans les points suivants :

<i>Caractère utilisé :</i>	Times New Roman 12, espace entre les lignes 1 et demi.
<i>Citation :</i>	Citations dans le corps du texte entre doubles guillemets. Citations de plus de 280 signes : un interligne, introduire la citation, pas de guillemets, à nouveau un interligne (en retrait). Citation dans une autre citation dans des guillemets simples (« texte < citation > texte »).
<i>Notes :</i>	Placer les notes avant tout signe de ponctuation dans la phrase, mais après le point final. EXEMPLES : Texte « citation citation » ¹ , texte [...]. [...] texte « citation citation ». ²
<i>Omissions :</i>	Utiliser les parenthèses suivantes : [...] EXEMPLE : « texte texte [...] texte texte ».
<i>Mot en référence :</i>	Guillemets simples : <exemple>.
<i>Soulignements :</i>	En italique seulement.
<i>Titre dans le texte :</i>	Titre de livres ou de revues en Italique. Titre d'articles ou de récits/poèmes entre doubles guillemets. EXEMPLES : La publication du <i>Cid</i> [...]. [...] dans « Un cœur simple ». « L'Érotisation de la mort dans <i>Les Fleurs du Mal</i> » montre que [...].

Indications bibliographiques

Références bibliographiques à donner dans les notes de bas de page, pas de bibliographie à la fin de l'article. Ne citer que les textes mentionnés. Donner le prénom complet ainsi que lieu et maison d'édition. Respecter les consignes suivantes :

<i>Versification et page :</i>	Indications précises (sans la mention 'p.')
--------------------------------	---

EXEMPLES : 45–99 ou 22s. (et non : p. 45–99 ni 45ss.). Un vers : v. 1, deux vers : v. 1s., trois ou plus : v. 1–n (et non : v. 1sqq.)
Ibid. et *Op. cit.* etc. : à ne pas employer.

Littérature primaire :

Les ouvrages cités en premier le sont avec les indications complètes en note ; chaque mention qui suivra apparaît dans le texte sous le numéro de page. EXEMPLE : « citation citation citation » (57)

Si l'oeuvre en question devait être citée plusieurs fois, utiliser le diminutif suivant, d'après une référence³ attribuée au livre en question en note :

EXEMPLE : « citation citation citation » (R2, 57)

³ Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu* II, éd. Jean-Yves Tadié, Paris : Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1988 [= R2].

<i>Livre :</i>	Prénom Nom, <i>Titre</i> . <i>Sous-titre</i> , Lieu : Maison d'édition, Année de publication, Donnée de page.
----------------	---

Jean Echenoz, *Un an*, Paris : Minuit, 1997, 57s.

<i>Partie d'un livre :</i>	Prénom Nom, « Titre » (évt. Année de la première publication), <i>Titre du livre</i> Numéro du tome, éd. Prénom Nom [de l'éditeur (si plus de trois éd. : nom du premier et al.)], Lieu : Maison d'édition (évt. Titre de la collection), Année de publication, Donnée de page.
----------------------------	---

Choderlos de Laclos, « Des femmes et de leur éducation » (1782), *Œuvres complètes*, éd. Laurent Versini, Paris : Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1979, 387–443.

Édition : Prénom Nom, *Titre*, éd. Prénom Nom, Lieu : Maison d'édition (évt. Titre de la collection), Année de publication.
Victor Hugo, *Chantiers*, éd. René Journet, Paris : Laffont, 1990.

Littérature secondaire :

Les ouvrages cités en premier le sont avec les indications complètes en note ; chaque mention qui suivra apparaît avec le nom, le titre (évt. abrégé) et la donnée de page (sans la mention 'p.').
EXEMPLE : Chartier, « *George Dandin*, ou le social en représentation », 65-67.

Monographie : Prénom Nom, *Titre. Sous-titre* (évt. année de la première publication), Lieu : Maison d'édition, Année de publication [de l'édition citée], Donnée de page.

Philippe Lavergne, *André Breton et le mythe*, Paris : Corti, 1985, 47.

Article dans une revue : Prénom Nom, « Titre. Sous-titre », *Nom de la revue* Numéro/Tome (Année), Donnée de page, donnée de la page citée.

Alois M. Haas, « Hugo Ball und der Weltuntergang », *Variations* 2 (1999), 19–28, 25.

Article dans un collectif : Prénom Nom, « Titre », in : Prénom Nom (éd.), *Titre. Sous-titre*, Lieu : Maison d'édition (évt. titre de la collection), Année de publication, Donnée de page, donnée de la page citée.

Roger Chartier, « *George Dandin*, ou le social en représentation », in : Patrick Dandrey (éd.), *Molière. Trois comédies « morales ». Le Misanthrope, George Dandin, Le Bourgeois gentilhomme*, Paris : Klincksieck (Parcours critique), 1999, 141–171, 159–161.

Article dans un journal : Prénom Nom, « Titre. Sous-titre », *Nom du journal*, date, Donnée de page.

Laurence Chauvy, « Cléopâtre, l'héroïne aux cent visages », *Le Temps*, le 25 mars 2004, 49.

Accents sur les lettres capitales

Les majuscules sont traitées comme les autres, donc avec accent: À, Â, É, Ê, Ô.

Illustrations

Demander l'autorisation aux tenants des droits d'auteur. Image dans sa version originale ou copie de la meilleure qualité possible. Image digitalisée avec une résolution d'au-moins 300 dpi.

Coûts

Variations ne peut pas prendre en charge les coûts résultant de l'emprunt du matériel iconographique ou des corrections de textes.

Questions

Pour toute question, en particulier concernant les consignes typographiques, veuillez vous adresser au comité de *Variations*.